

# Les oiseaux de la Perrole. Année 2013

## Introduction

Les domaines agricoles de plaine sont en général pauvres en biotopes et donc en oiseaux nicheurs. Fort heureusement, certains agriculteurs, sensibles à la problématique de la biodiversité, cherchent à enrichir leurs parcelles de haies et autres milieux favorables à la faune. Dans ce cadre, Pierre-Alain Schweizer a planté une haie et un bosquet en 2012 et 2013.

Dans le but de déterminer l'influence de ces plantations et de définir la richesse avifaunistique de ces lieux, les oiseaux du domaine de la Perrole et de ses environs ont été recensés une fois par semaine.

Le lieu d'étude se situe sur le domaine de La Perrole (carré kilométrique 563/128), commune d'Aigle, parcelle cadastrale 1127 d'une surface de 81680 m<sup>2</sup> dont 80478 mètres de prés et cultures. Le domaine est situé en plaine, à 390 mètres d'altitude, en zone agricole intensive. Le domaine de La Perrole est un domaine agricole biologique en biodynamie. Le domaine comprend quelques cultures de petits fruits, de cultures maraichères, d'un verger, d'un rucher et de cultures céréalières. Au nord-est le domaine est limité par un talus avec une haie le long d'une route cantonale, et au nord-ouest par la haie plantée fin 2012 et fin 2013. Au sud-ouest, il est limité par une parcelle de culture intensive. Au sud-est, le domaine est limité par un chemin vicinal.

## Les oiseaux nicheurs et ceux de passage

Il est important de préciser que les oiseaux recensés sur le domaine de la Perrole et des ses environs ne sont pas tous des nicheurs, ils ne se reproduisent pas tous sur le domaine. Soit, ils sont de passage en migration postnuptiale soit pré-nuptiale, ou alors, ils viennent se nourrir et nichent à quelques centaines de mètres, voire kilomètres. Les oiseaux observés d'août à février sont obligatoirement des non-nicheurs. Ceux observés de mars à juillet peuvent se reproduire sur le domaine ou dans les environs.

La plantation d'une haie ou toute autre amélioration des conditions de vie des oiseaux sur le domaine profitent donc aussi bien aux oiseaux de passage qu'aux oiseaux nicheurs.

Les années prochaines, l'accent pourra porter sur la distinction entre oiseaux nicheurs et oiseaux de passage.

## Méthode

Le domaine de la Perrole et ses environs ont été parcouru selon un circuit bien défini et d'une longueur totale de 2660 mètres, soit au total, 51 passages en 2013. Généralement, les observations ont été faites le dimanche matin entre 08h00 et 10h00, dans le but d'éviter les nuisances (joggeurs, promeneurs, chiens, tracteurs, voitures). Chaque recensement durait entre une et deux heures trente selon le volume d'oiseaux observés.

Départ à pied depuis le pont de l'autoroute, direction La Perrole. Puis, la haie est longée parallèlement à la route cantonale. Ensuite la haie plantée en 2012 et 2013 est longée (direction sud-ouest) jusqu'au carrefour. Le parcours emprunte le chemin vicinal jusqu'à l'exploitation voisine pour rejoindre le pont de l'autoroute par le même chemin qu'à l'aller.

Dès novembre 2013, les oiseaux observés dans la haie ont été précisément notés pour les différencier des observations générales et faire ressortir l'effet de la haie sur l'avifaune. Ces observations se font à une distance moyenne de 100 à 200 mètres à l'aide d'une paire de jumelles et d'une longue-vue.

Le total des observations réalisées en 2013 compte 48 espèces d'oiseaux différents réparties entre les espèces indigènes et celles de passage.

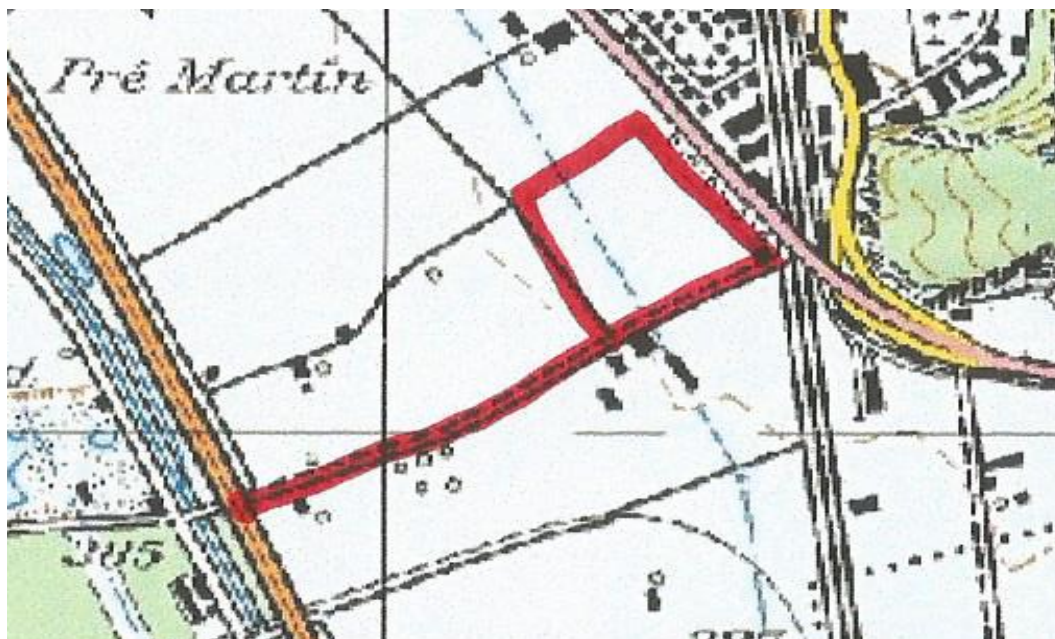


Fig. 1 : Carte indiquant le trajet du recensement.

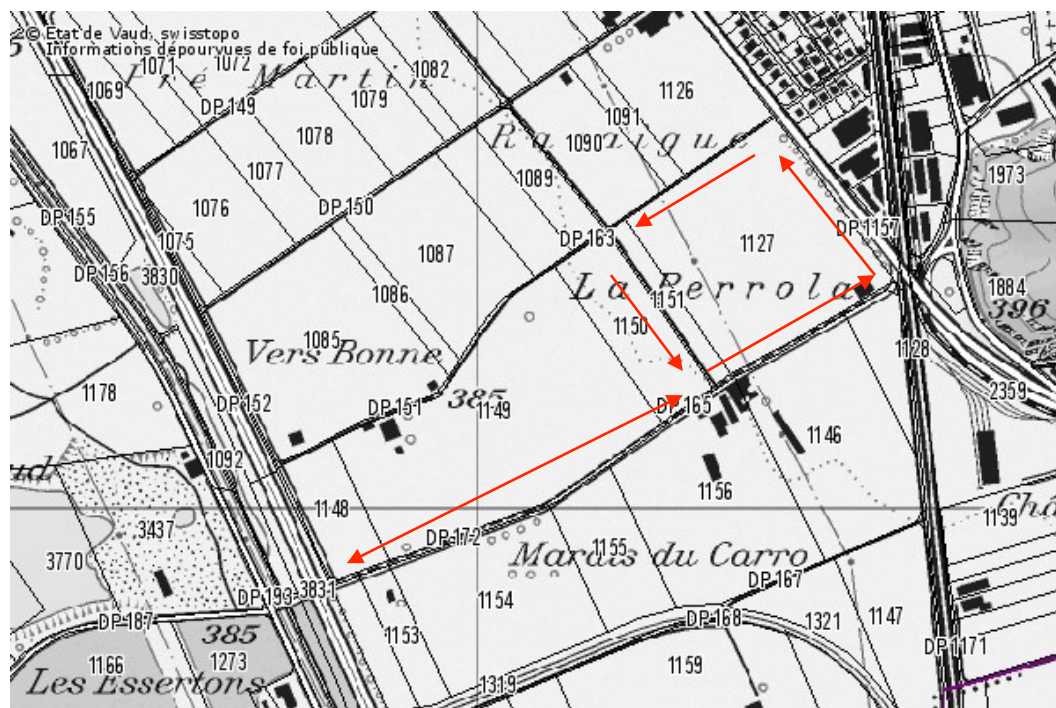


Fig. 2 : Carte représentant la parcelle 1127 et ses environs immédiats, ainsi que le trajet du recensement.



Nous avons sélectionné quelques espèces dont nous présentons les résultats sous forme de graphique.

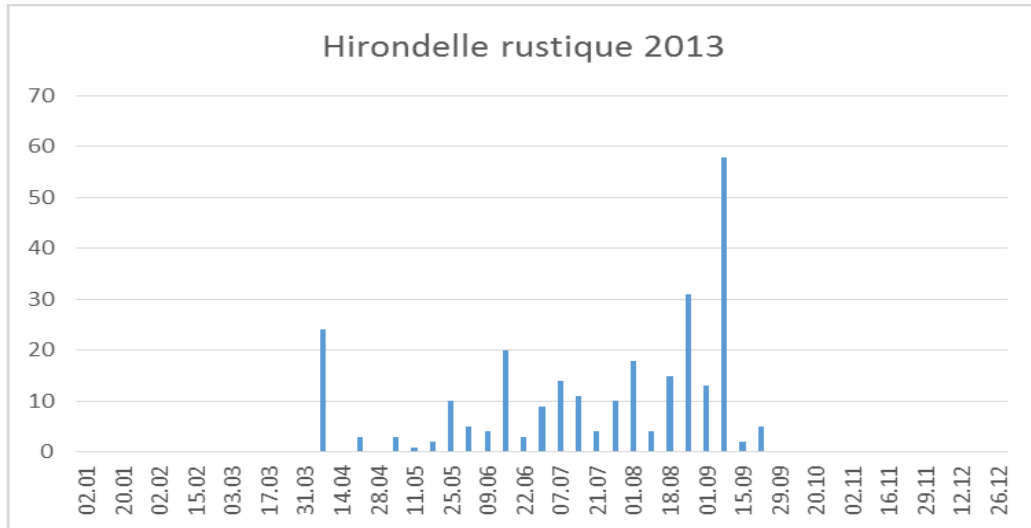


Fig. 3 : Effectif de l'hirondelle rustique durant l'année 2013.

Les premières hirondelles rustiques ont été vues le 07 avril, tandis que les dernières l'ont été le 21 septembre, ce qui correspond au passage migratoire. Elles ne nichent pas sur le secteur recensé. Donc, il s'agit soit de migrateurs, soit d'individus nichant dans une écurie au lieu-dit Raraigue et venant se nourrir sur le domaine. Le pic de 58 individus du 08 septembre est dû à des migrateurs.

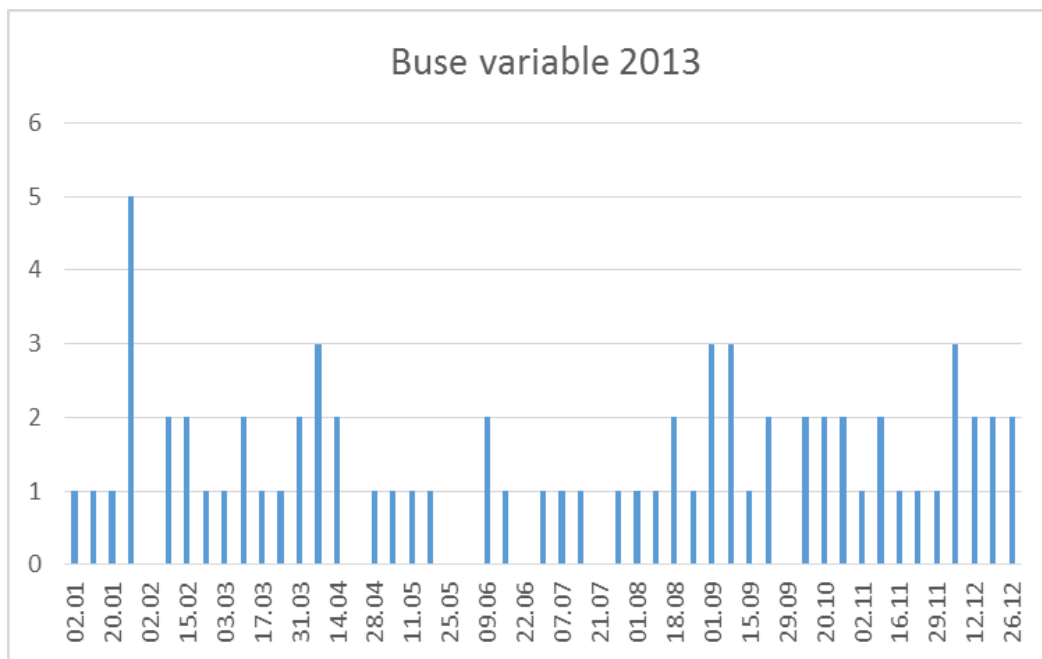


Fig.4 : Effectif de la buse variable durant l'année 2013.

Il semblerait qu'il y ait deux buses sur le domaine. La première se pose régulièrement sur un arbre majeur de la haie plantée en 2012 et couvre le territoire jusqu'à la forêt du Plantour. La seconde, couvre plutôt le territoire allant du domaine de La Perrole aux bâtiments « Vers Bonne » et le « Marais du Carro ». Le pic de 5 buses du 26 janvier correspond à l'arrivée de buses venant d'Europe de l'Est en hivernage chez nous.

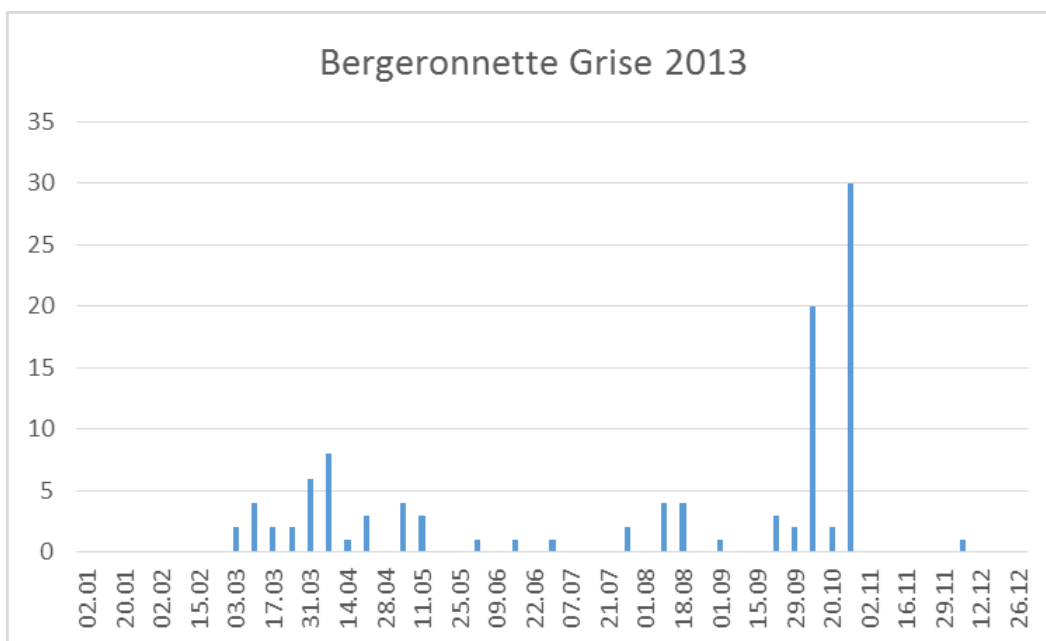


Fig.5 : Effectif de la bergeronnette grise en 2013.

Ce graphique montre qu'il y a peu ou pas d'hivernants. En mars, ainsi qu'en septembre et octobre, les passages migratoires sont mis en évidence. Les observations faites de mai à fin août sont des observations de nicheurs locaux. Les absences d'observations sont principalement dues à des plantations de maïs.

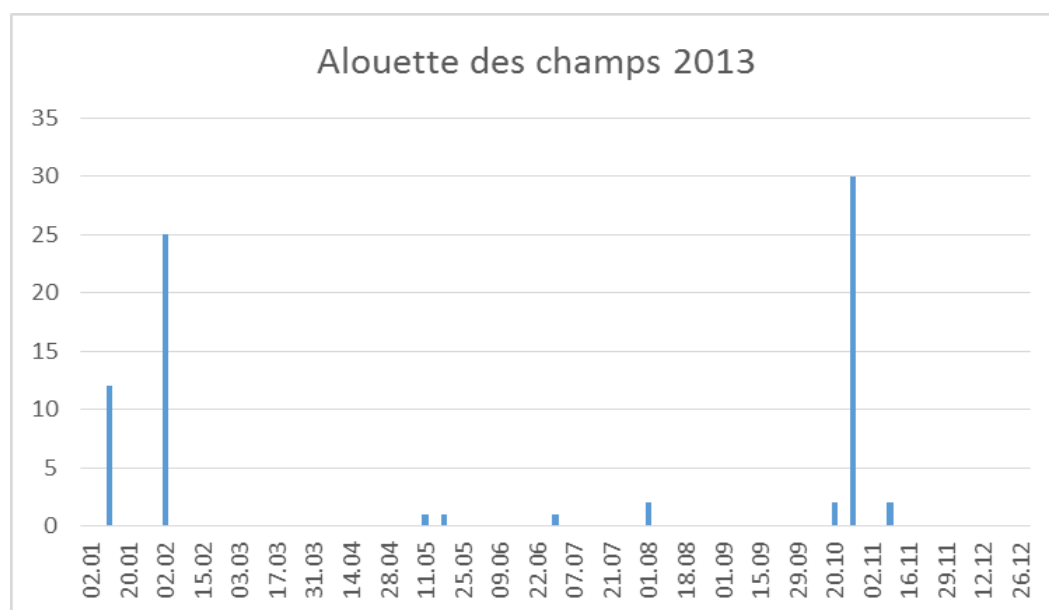


Fig.6 : Effectif de l'alouette des champs en 2013.

Les observations des 13.01, 02.02, ainsi que celles des 20.10, 26.10 et 08.11 sont des migrateurs. Les alouettes observées en été pourraient être des nicheurs. Un effort particulier sera porté sur le sujet afin de déterminer si ces effectifs sont bien des chanteurs et nicheurs.

D'autres espèces ont été observées plus ponctuellement :

- Huppe fasciée : un individu le 05.05 posé sur un arbre majeur de « la forêt ».
- Bruant zizi : deux individus le 08 et 15.02 entre le hangar et la haie le long de la route cantonale.

- Milan royal : trois individus le 07.04 de passage.
- Tarier des prés : deux individus les 21.04 et 25.05, trois le 19.05, puis deux le 24.08 et trois les 01 et 08.09 dans un pré en friche sur la parcelle 1149.
- Linotte mélodieuse : huit individus dans le bosquet devant le hangar, le 19.05.
- Chardonneret élégant et le verdier d'Europe : groupe important de 50 à 60 individus (18.08 au 29.09) faisant la navette entre le champ de maïs et la plantation de tournesol sur le domaine de La Perrole ainsi qu'entre le champ de maïs de la parcelle voisine (1146) et le champ de tournesol de La Perrole.
- Fauvettes babillardes : deux individus le 18.08 dans la haie plantée en 2012.
- Tarier pâtre : deux passages les 01.08 et 02.11 également dans la haie plantée en 2012.
- Milan noir : deux individus nichent dans la forêt du Plantour, et viennent sur le domaine pour se nourrir.

### **Commentaires, analyse.**

En cette première année d'observation, il n'y a pas eu de différenciation faite entre les oiseaux vus sur l'ensemble du parcours et ceux de La Perrole. Le passage régulier, chaque semaine permet de montrer qu'une région, soi-disant déserte et peu attrayante pour la faune, peut relever des intérêts. Pour rappel, 48 espèces ont été recensées en 2013. A partir de l'année 2014, la méthode sera plus précise en tenant compte d'un relevé des cultures parcelle par parcelle, d'une annotation précise des lieux d'observations des oiseaux ainsi que leurs mouvements à l'aide de deux cartes. Des indications comme la météo sera annotée (température, force du vent, couverture nuageuse, pluie, neige) pour chaque passage. Une attention particulière sera portée sur des espèces comme l'alouette des champs et le tarier des prés qui pourraient nicher sur le domaine. Elle pourrait permettre certains aménagements pour favoriser ces espèces sur le domaine. Celui-ci peut attirer quelques espèces nicheuses et favoriser le transit des migrants en leur proposant un biotope favorable en refuge et nourriture. La haie va s'étoffer, ainsi que le bosquet ce qui donne beaucoup d'espoir de réussite.

La haie plantée en 2012 et 2013 semble attirer les oiseaux comme le tarier pâtre, la buse variable, le moineau friquet. L'alouette des champs se trouve souvent au pied de la haie, ainsi qu'entre les parcelles du domaine et celles du sud-ouest. Le tarier des prés apprécie une parcelle laissée en friche dans une parcelle voisine (1150). Les nichoirs à martinet noir sont squattés par un couple de moineaux domestiques. Les nichoirs à hirondelle de fenêtre restent inoccupés, seulement deux passages de cette espèce les 18.08 (5 individus) et 01.09 (9 individus).

Il sera très intéressant de continuer l'observation au cours des années suivantes pour étudier l'évolution des espèces par rapport à la croissance de la haie et par rapport aux différentes cultures tout au long de l'année. Des aménagements devraient permettre à des espèces comme l'alouette des champs et le tarier des prés, de nicher sur le domaine de La Perrole.

### **Remerciements.**

Un merci tout particulier à François Estoppey pour ses conseils, son soutien et la relecture du texte.

Henri Lecler/Vouvry/16.02.2014